

PIERRE MUTIN

RÉCEPTION  
À  
L'ACADÉMIE DE NIMES

Discours de bienvenue  
de Monseigneur Bernard FOUGÈRES,  
Président de l'Académie.

Remerciements et discours  
de Monsieur Pierre MUTIN

Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016

L'ordre du jour appelle la réception de M. Pierre Mutin, élu membre résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par la démission de M. Robert Chamboredon.

Monsieur.

C'est vraiment avec plaisir que je vous accueille aujourd'hui, au nom de notre compagnie. Vous avez été élu correspondant en 2012 et reçu par Madame Hélène Deronne alors président. A compter d'aujourd'hui vous siégerez désormais en qualité d'académicien, membre résidant, dans l'une des plus anciennes académies de l'Ancien Régime, créée par lettres patentes de Louis XIV en 1682.

Vos qualités intellectuelles, humaines, professionnelles et la riche expérience résultant de vos engagements dans la vie sociale de notre pays, profiteront au rayonnement de notre Académie.

Né à Alger où votre père était professeur de langue et de littérature arabes, c'est dans ce département, français à l'époque, que vous fîtes vos études secondaires avec, en première langue, l'arabe classique et, en deuxième langue, l'arabe dialectal algérien, comme votre père l'avait exigé. D'ailleurs c'est avec l'arabe classique que vous avez passé les concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieurs selon votre choix. Si, à ce moment-là, vous ne perceviez pas tout l'enjeu des exigences de votre père qui, par ailleurs, vous initia à la connaissance de la religion musulmane, estimant qu'il était nécessaire de connaître aussi la religion de nos concitoyens d'origine maghrébine, vous reconnaissez par la suite qu'il avait vu juste. L'avenir le confirmera.

C'est à Aix-en-Provence que vous épousez Sabine Petit et, de votre union, naîtront vos trois enfants : Philippe, Dominique et Bénédicte qui vous ont donné la joie d'être les grands-parents de dix petits-enfants. Permettez-moi de saluer respectueusement et cordialement votre épouse dont vous me disiez combien son accompagnement remarquable fut précieux dans l'exercice de votre carrière et l'éducation de vos enfants.

Vous résidez à Nîmes depuis de nombreuses années. « Nîmes plurielle et singulière », c'est le titre d'un ouvrage préfacé par feu Bernard Durand qui écrivait : « Nîmes n'est ni provençale ni languedocienne ni cévenole, elle est le creuset où viennent aujourd'hui encore se fondre dans la mémoire collective chacune de ces composantes. C'est Nîmes des marchands et des gens de robes, des artisans et des banquiers, c'est la catholique et la protestante, c'est celle des juifs et des lombards » ... et des musulmans.

C'est peut-être cette ville plurielle et singulière que vous aimez ?

Cependant votre carrière professionnelle vous conduira bien au-delà de Nîmes. En juillet 1962, vous sortez ingénieur diplômé, au rang de major, de l'Ecole nationale supérieure de géologie appliquée et de prospection minière de Nancy. L'année suivante, en 1963, vous recevez le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure d'hydraulique de Grenoble au rang de major. Cette même année, vous obtenez la licence ès-sciences de la Terre.

Débutent alors votre carrière professionnelle. Vous participez à la création d'une École française d'hydrologie lors de la décennie hydrologique internationale, dans le cadre de la mise en place de bassins versants expérimentaux, et de l'élaboration de modèles mathématiques de prévision d'écoulements superficiels et

souterrains. A ce titre, vous êtes membre des délégations françaises lors de nombreux congrès internationaux. De plus, vous êtes chargé de cours à l'École nationale supérieure d'hydraulique de Toulouse.

Votre métier d'ingénieur au sein des sociétés d'aménagement régional, dont faisait partie la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas Rhône et du Languedoc vous conduit à la tête du plus grand potentiel technique de l'ingénierie française du développement, comprenant 2 500 ingénieurs et techniciens, relevant du GERSAR, que vous dirigez avec l'enthousiasme de vos 35 ans. Cinq sociétés d'aménagement régional, placées sous la tutelle de l'Etat, ont, dans le cadre de leur concession, assuré la conception, la réalisation et l'exploitation des cinq grands systèmes d'aménagement hydraulique et hydro-agricole du sud de la France.

Création de plusieurs dizaines de barrages, installation de nombreuses stations de pompage de très hauts débits, de centaines de kilomètres de canaux et de canalisations de grands diamètres, et des centaines de milliers d'hectares de périmètres irrigués.

Par ailleurs, vous vous consacrez au commerce extérieur et au développement de la coopération hydraulique et hydro-agricole française avec les pays en voie de développement. Cet engagement vous conduit à intervenir comme aménageur dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique avec une action plus marquée dans les pays arabes. En Libye, vous négociez personnellement et signez la plupart des contrats français de développement agricole et hydraulique de ce pays. Arabisant de formation, vous nouez avec les plus hauts dirigeants libyens des relations confiantes qui ont favorisé le règlement, en faveur de la France, d'un important contentieux financier et fiscal. Je remarque aussi votre professionnalisme et vos relations permettant l'attribution d'importants marchés à des sociétés françaises de fourniture

d'équipements et la réalisation de grands travaux. Enfin, vous obtenez l'élargissement de ressortissants français retenus dans ce pays.

En Syrie, vous inventez et expérimentez un système original de drainage vertical des nappes phréatiques de la vallée de l'Euphrate, permettant la désalinisation des sols et le développement hydro-agricole de plusieurs dizaines de milliers d'hectares au bénéfice de la vie des populations locales et de l'économie du pays.

En Algérie, vous développez les activités de la société française d'ingénieurs conseils STUCKY, que vous présidez, particulièrement attentif aux problèmes d'exploitation et de maintenance des barrages et des réseaux d'irrigation et d'adductions d'eau potable. De même, le long du fleuve, vous suivez la construction du barrage de Kandadji au Niger et celle du barrage de Kénié au Mali et vous remettez au gouvernement malien un projet de développement hydraulique des régions Touaregs du Nord Mali.

En Mauritanie et en Afrique noire : Sénégal, Bénin et Ghana, vous consacrez votre action à des interventions d'ingénierie ou de réalisations clés en mains sur crédits internationaux. Enfin en Asie du sud, au Sri Lanka, vous gagnez la confiance du gouvernement de ce pays, ouvrant la voie aux exportations françaises dans le domaine du développement hydraulique et agricole, à un marché jusque-là dominé par les pays anglo-saxons.

Parallèlement à votre activité professionnelle, vous vous efforcez de nouer des relations confiantes avec les dirigeants des pays d'Afrique et d'Asie où vous intervenez permettant une utile réflexion sur l'évolution des relations Nord-Sud et le rôle de la France dans ce domaine.

En 1984, sous la présidence de François Mitterrand, vous êtes nommé chargé de mission auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Georgina Dufoix. Votre mission avait pour objectif de mener une réflexion et de présenter des propositions au sujet de l'Islam en France et des communautés musulmanes, tant françaises qu'étrangères. En outre, vous êtes chargé des relations avec les pays arabo-islamiques d'où sont issues ces communautés. Vous remettez deux rapports au gouvernement. Le premier, en mars 1986, au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et, en mai 1988, au ministre de l'intérieur, rapports qui servirent de base à l'actuelle organisation de l'Islam de France. Ensuite, nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, vous êtes chargé d'animer l'équipe qui suit l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie et vous préparez l'ensemble des décrets d'application du statut de 1985. Enfin, vous êtes mis à la disposition des services du Président de la République, par le ministre de l'agriculture, en qualité de conseiller technique, spécialiste du monde arabo-islamique. Au cours de cette période, vous développez au quotidien des activités de contacts et de réflexion maintenant des relations régulières avec les mosquées de la région parisienne et les principaux lieux de culte de province.

En janvier 1992, vous remettez au Président de la République un rapport sur la création d'un institut national d'études islamiques, dans le cadre de l'École pratique des hautes études, conçu comme un outil de rayonnement de la France dans le monde arabo-islamique, et comme un moyen de lutte contre la propagation des thèses intégristes. Enfin, au sein de la présidence de la République, vous créez un service de lecture et d'analyse de la presse internationale en langue arabe.

Cher Monsieur, dans le cadre de vos nombreuses activités professionnelles, diplomatiques et culturelles, vous avez eu des contacts privilégiés avec le monde arabo-islamique, vous permettant de bénéficier de l'écoute et de la confiance de chefs d'état et de gouvernement, d'intellectuels, de religieux, de fidèles et de jeunes, particulièrement ceux en difficulté. En réponse à l'accueil de Madame Hélène Deronne, président, vous recevant comme correspondant de notre Académie vous déclariez : « La plupart des vies se bâtissent autour de convictions puis de circonstances ; ce fut mon cas. » C'est ainsi que membre correspondant de l'Académie vous participez activement aux travaux de la commission « Arc Méditerranéen » dans le but de rapprocher les Académies et sociétés savantes des rives nord et sud de la Méditerranée occidentale par un dialogue constructif et une meilleure connaissance réciproque. Nous pouvons compter sur votre engagement, nous n'en doutons pas.

Avant de conclure, permettez-moi de citer, même si votre modestie doit en souffrir un peu, les nombreuses distinctions saluant votre carrière.

Vous êtes Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Vous êtes en outre Officier dans l'Ordre national du Mérite.

Médaille d'argent des Services militaires volontaires.

Chevalier du Mérite agricole.

Croix d'or de l'Ordre du Patriarcat œcuménique de Constantinople.

Des distinctions méritées pour lesquelles nous vous complimentons.

Cher Monsieur, de cette évocation, probablement incomplète, des années si bien remplies de votre vie, précédant votre entrée à l'Académie de Nîmes, je vous prie de m'excuser.

Au nom des consœurs et des confrères de notre Académie, je vous souhaite chaleureusement, cher confrère, la bienvenue dans notre compagnie.





M. Pierre Mutin prend la parole et s'exprime en ces termes :

Monsieur le Président, Mgr Fougères,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et messieurs les membres du bureau,

Chères consœurs et chers confrères,

Mesdames et messieurs.

Je voudrais tout d'abord saluer la présence de Monseigneur Robert Wattebled, évêque de Nîmes, Uzès et Alès ; elle m'honore et me touche.

Je souhaite aussi saluer et remercier mes marraines et parrains :

- Celles qui ont proposé mon élection en qualité de membre correspondant et permis ma réception le 1<sup>er</sup> avril 2012, mesdames Hélène Deronne, Catherine Marès et Micheline Poujoulat.

- Celle et ceux qui ont proposé mon élection en qualité de membre résidant et permis ma réception le 1<sup>er</sup> avril 2016, madame Christiane Lassalle, messieurs Jean Matouk et Jean-Louis Meunier.

Permettez-moi de revenir ensuite sur mon élection en qualité de membre résidant le 20 novembre 2015, car cette élection m'a semblé quelque peu dérogatoire : l'âge limite étant, **sauf exception**, fixé à soixante-dix ans. Et c'est justement cette formulation, que l'on doit, je crois, à notre confrère Charles Puech, qui l'a permise. Soyez en donc remerciés, d'autant plus que je me sentais très bien parmi vous en ma qualité de membre correspondant. Cette élection m'oblige donc à plus d'assiduité et de participation ; je m'y engage.

Vous avez bien voulu m'élire au fauteuil de Robert Chamboredon et la tradition ou la règle veut que l'on fasse l'éloge de

l'académicien auquel on succède après son décès. Tel n'est pas heureusement le cas de la personnalité à laquelle je succède. Je voudrais cependant saluer son passage à l'Académie et vous dire le prix que j'attache à lui succéder, en espérant en être digne.

Monsieur Robert Chamboredon a été élu membre correspondant de notre académie en 2005, membre résidant en 2011 et président en 2014. Il quitte l'académie en 2015 pour des raisons de convenance personnelles. Cette même année, il fut particulièrement éprouvé par le décès de son fils David dans des circonstances dramatiques.

Diplômé d'études supérieures en histoire moderne, il passe avec succès le CAPES d'histoire, puis l'agrégation d'histoire et enfin, un doctorat d'histoire moderne. Il a été professeur de lettres supérieures aux lycées Joffre et Daudet.

Professeur apprécié par ses élèves de classes préparatoires aux grandes écoles, il crée avec eux une quinzaine de pièces de théâtre.

Monsieur Robert Chamboredon a soutenu activement notre initiative de rapprochement des académies et des sociétés savantes du Nord et du Sud de la Méditerranée occidentale, si nécessaire dans les temps et les épreuves que nous vivons, alors que le radicalisme islamique sème la terreur à travers le monde.

Je tenais ici à lui rendre hommage et vous dire, lui dire, que je suis fier d'avoir été élu à son fauteuil, tout en regrettant son absence.

\*

La tradition de notre Académie veut que, dans son discours de réception, le nouvel académicien se confie sur ce que furent les moteurs de sa vie. Plus habitué au secret de l'âme et de l'action de par les fonctions que j'ai pu occuper, je vais cependant tenter de satisfaire à cette tradition, dont on me dit qu'elle permet de mieux se connaître.

La connaissance du Monde arabe et de l'Islam pour unir deux mondes qui se côtoient, qui se sont dans l'Histoire affrontés, mais qui ont à maintes reprises fraternisé.

Aujourd'hui encore, au cœur de la tourmente qui nous frappe, ces deux mondes se rapprochent pour tenter de résister ensemble à la barbarie. Ne perdons pas de vue, que ceux qui veulent abattre nos civilisations millénaires, ne sont qu'une très infime minorité.

Né au sein de l'Algérie française, d'un père professeur de langue et de littérature arabes, officier supérieur des affaires musulmanes militaires, rappelé à l'activité pendant la guerre d'Algérie, je fis toutes mes études secondaires au lycée national de Maison-Carrée ; c'était en fait le lycée arabe du département d'Alger ; la moitié des lycéens, enfants de notables musulmans du département, y faisaient leurs études.

Mon père a accepté volontiers que je choisisse la filière scientifique, mais en m'imposant le latin et comme langues vivantes l'arabe classique, en première langue, et l'arabe dialectal, en deuxième langue. Cela me créa quelques problèmes au moment de choisir la filière des classes préparatoires aux grandes écoles. J'étais tenté à l'époque par l'administration, ENA et l'École de la France d'Outre-mer et j'ai dû y renoncer, car paradoxalement l'arabe classique et, a fortiori, dialectal n'étaient pas admis à ces concours. Je lui en ai voulu et ensuite je l'en ai remercié, car la culture arabe et islamique que j'ai acquise pendant mes études secondaires puis supérieures m'a été infiniment précieuse, tant dans ma carrière d'ingénieur que dans les cabinets ministériels et à l'Élysée.

J'ai eu en effet très tôt des amis musulmans et un maître en la personne de Mohammed Arkoun, jeune professeur d'arabe au lycée de Maison-Carrée, âgé d'une vingtaine d'années, qui termina

sa brillante carrière comme professeur émérite d'islamologie à la Sorbonne, et qui anima, avec d'autres hauts fonctionnaires musulmans, le comité de réflexion sur l'Islam de France, créé à l'initiative du ministre Georgina Dufoix.

Aujourd'hui au cœur de la guerre que nous devons mener contre l'obscurantisme djihadiste en France et dans le monde, cette culture que j'ai acquise, grâce à mon père, est essentielle pour pouvoir continuer à servir efficacement car, malgré mon âge, je continue à être sollicité.

L'initiative de notre Académie de créer une Conférence des académies du Nord et du Sud de la Méditerranée occidentale, dite « Arc Méditerranéen », s'inscrit dans cette démarche. Les membres de notre Académie qui y œuvrent ont pu mesurer le renforcement des liens qui nous unissent, après seulement trois ans d'existence, à nos confrères d'Algérie, et il en sera de même demain avec nos confrères de l'Académie royale du Maroc et de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts. Nous nous sommes engagés, encore hier ici même, lors de notre réunion de printemps de « l'Arc méditerranéen », à ce que la présence parmi nous de nos confrères de ces deux académies soit effective lors de notre prochaine réunion d'automne en octobre 2016.

Un colloque de trois jours aura lieu en octobre 2017 à Nîmes sur les thèmes qui nous rassemblent :

- L'histoire et la pensée de l'Emir Abd El Kader,
- Le patrimoine semi-millénaire de la Casbah d'Alger,
- Le passage du savoir qui a toujours existé entre nos civilisations, dans le domaine de la culture, des sciences et de la médecine, pour ne citer que ceux-là.

Face à l'obscurantisme religieux et à la barbarie qui nous menace, il est extrêmement réconfortant de constater que les élites

musulmanes des pays du Sud de la Méditerranée occidentale partagent nos valeurs, nos espoirs et notre détermination à lutter de toutes nos forces, et je pense surtout aux forces de l'esprit, contre ceux qui veulent anéantir nos civilisations millénaires. Je crois profondément que la France, de par son passé et son histoire, a aujourd'hui plus que toutes autres nations européennes, la capacité et l'obligation de contribuer au renouveau de la pensée islamique dans le cadre d'un dialogue interreligieux fécond, qui loin de s'opposer à la laïcité républicaine, lui donne tout son sens.

Nous continuerons, inlassablement, avec d'autres à militer pour la création d'un Institut d'études et de théologie islamiques au sein de la 5<sup>e</sup> section de l'Ecole pratique des hautes études, pour aborder l'étude critique des livres saints de l'Islam et l'étude comparée des trois religions monothéistes, afin de disposer des moyens scientifiques efficaces de réponses aux simplifications outrancières de la propagande islamiste radicale.

#### Le développement des états émergents, issus de la décolonisation

Le développement des états émergents est une obligation si l'on veut éviter un nouveau conflit mondial.

Lors de ma carrière d'ingénieur, en particulier à la tête du Groupement des sociétés nationales d'aménagement régional, j'ai essayé de promouvoir de réelles actions de développement dans le domaine de l'aménagement des eaux pour la consommation humaine et aussi pour l'irrigation et le drainage des terres agricoles, en Afrique, au Proche et Moyen-Orient, et en Asie du Sud-Est.

Malheureusement la corruption généralisée qui s'est installée dans les Etats, après les décolonisations, ainsi que des erreurs d'appréciation sur les modèles de développement que nous avons tenté d'y installer, ont été la cause majeure de l'échec d'un

développement réel et pérenne tout au long de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Cet échec pour moi, comme pour bon nombre d'ingénieurs français (je ne sais pas ce qu'en pense notre secrétaire perpétuel) est une blessure profonde, à peine atténuée par la conscience d'avoir refusé obstinément toute compromission en matière de corruption.

Cet échec du développement est également imputable au fait que nous n'avons pas mis suffisamment l'accent sur la création et la formation de structures locales en charge de l'exploitation et de la maintenance des aménagements que nous avons construits. Combien de barrages, canaux, stations de pompage, systèmes d'irrigation ou de drainage sont-ils retournés au désert quelques décennies après leur construction. Combien de terres agricoles ont-elles été désertées par les paysans, faute de conseillers agricoles et de structures d'appui ?

Le combat, pour instaurer un nouvel ordre économique mondial axé sur l'homme, son avenir et la sauvegarde de la planète, sera celui, tout au moins je l'espère, de la génération qui nous suit.

#### Autres centres d'intérêt et d'engagement

A côté des deux centres d'intérêt et d'engagement majeurs que je viens de développer, je voudrais évoquer, sans être trop long, deux autres thèmes :

#### La Nouvelle-Calédonie

Meurtri par la façon dont l'Algérie a acquis son indépendance et par les blessures profondes qui l'ont accompagnée, j'ai eu la chance de pouvoir œuvrer un quart de siècle plus tard dans les cabinets ministériels au rétablissement de la concorde et à la recherche d'un avenir institutionnel pacifié pour la Nouvelle-Calédonie.

L'objectif, après une brève poussée de fièvre, et en essayant de tirer les leçons du drame algérien, était de concilier les inconciliables :

- Reconnaître le désir d'indépendance du peuple « kanak », et sa volonté de se gouverner lui-même,
- Reconnaître le droit du peuple « caldoche » à vivre en sécurité dans ce territoire qu'il considère également comme le sien, et sa volonté de rester français.

Après une assez longue période de maturation, cette démarche a abouti aux accords de Matignon, signés le 26 juin 1988.

S'en sont suivies plus vingt-cinq années de paix et de cohabitation apaisée, mis à part le drame d'Ouvéa, au cours duquel je devais perdre deux amis proches, Jean-Marie Tjibaou et Yéyé Yewene.

Un référendum doit sceller l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans les années qui viennent. Peut-être saura-t-on imaginer une Nouvelle-Calédonie totalement autonome, dans le cadre de la République française ? C'est le vœu que je forme.

### Mon attachement à l'Armée française

Je ne puis passer sous silence pour terminer, mon attachement à l'armée qui, en parallèle de mes engagements civils, a structuré ma vie. Je crois profondément que l'armée moderne d'aujourd'hui est le bouclier de nos valeurs républicaines menacées.

Mon père tenait à ce que très jeune je passe une partie de mes vacances au sein de l'armée en Algérie, en particulier au sein des Sections d'Administration Spéciale. Après mon service militaire, j'ai tout naturellement intégré l'Ecole de guerre pour poursuivre un enseignement militaire supérieur. Breveté d'Etat-major, j'ai servi dans le corps des officiers d'Etat-major jusqu'à la limite d'âge de mon dernier grade.



Mesdames et messieurs, je vous remercie pour votre accueil et votre écoute.

La séance est levée à 17 heures 30 et M. Pierre Mutin reçoit dans la salle Lordat les félicitations de sa famille, de ses confrères et de ses amis.